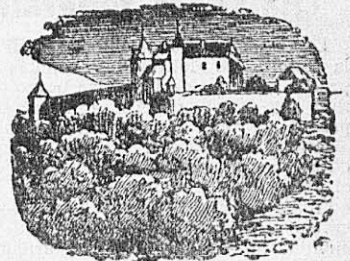




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.-
	6 mois	4.50
Etranger	1 an	16.-
	6 mois	8.-

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Apart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulla.

Téléph. Bureau : 150

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

HORAIRE B.-R. : Bulla, arr. 8<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> (d. j. f. 14<sup>h</sup> 27) 14<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> (22<sup>h</sup>) — Bulla, dép. 6<sup>h</sup> 00 (10<sup>h</sup>) 13<sup>h</sup> 18 (20<sup>h</sup>)

## ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
Annances mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

## Les capitales suisses.

La Suisse est un petit pays, mais un pays qui se paie le luxe de nombreuses capitales. D'autres Etats fédératifs présentent aussi ce caractère, mais dans une mesure bien moins accentuée et bien moins absolue. Ainsi, quand on parle de grands événements en Allemagne, c'est habituellement à Berlin qu'ils se déroulent. Munich est bien une capitale, mais de second ordre. En France, c'est Paris qui, dans tous les domaines, bat le record de l'activité. Paris, c'est aux yeux de tous l'emblème de la distinction, c'est le cœur du royaume de la pensée, c'est la pépinière des diplomates et l'âme des relations internationales. C'est le miroir de la mode et la grande ville que chacun veut au moins voir une fois avant de mourir. En Italie, c'est la Rome du Duce et des papes, qui supplante peu à peu ses deux rivales : Milan et Naples. En Hollande, c'est La Haye.

En Suisse, un grand nombre de capitales se partagent des prérogatives diverses.

Berne est le siège du gouvernement fédéral et des Chambres, mais Lausanne abrite le Tribunal fédéral, sommet des organes judiciaires. Berne a la bibliothèque nationale, mais Zurich possède le Polytechnicum fédéral. Bâle est la plus grande place bancaire de la Suisse et se glorifie en ce moment même d'être devenue le siège de la Banque des Règlements internationaux. Lucerne a son lac superbe et St-Gall ses précieuses antiquités et sa richesse architecturale.

Beaucoup d'étrangers mettent d'ailleurs bien avant ces noms ceux de Montreux, de Davos et de Zermatt, qui représentent pour eux quelque chose de plus concret et de plus caractéristique encore que les autres capitales helvétiques.

Mais, venons en terre romande. Tous nos chefs-lieux de cantons ne sont pas des capitales, avec un passé, des destinées et une mission propres. Avec des traditions, des lois et une physionomie nettement tranchées. Si bien qu'à part la communauté linguistique et certaines affinités d'intérêts — rares encore, — on les prendrait pour autant de capitales d'Etats étrangers les uns aux autres.

La reine des villes romandes, c'est Lausanne. Incontestablement, Genève est plus belle, plus imposante, plus riche peut-être dans ses monuments, plus universelle en tout cas. N'est-elle pas par-dessus tout la cité des nations? Toutes les races se rencontrent dans la ville de Calvin. Et précisément, elle a quelque chose de moins national que Lausanne, de plus léger, de moins sérieux aussi. Nous ne lui en faisons point un reproche : nous constatons. Lausanne est sévère. C'est la ville romande de l'ordre, de l'agencement, de la discipline, de la tranquillité, du labeur fécond et des amusements « légaux ». On peut y boire un verre en toute sécurité, même au Comptoir, mais il n'y a point de place dans les rues lausannoises pour le tapage nocturne, des assemblées révolutionnaires et les entreprises des « gangsters ». On sent à peu près que Berne a passé par là. La population y est sympathique, mais elle respecte les distances. Les socialistes ont fait des efforts désespérés pour y prendre pied, mais leur avance paraît définitivement enrayerée, tant la bourgeoisie vaivement doise a de puissance et d'attrait. Lausanne est encore une ville d'études. La plupart des grands hommes y ont fait quelques trimestres d'université. Les princes étrangers s'y arrêtent volontiers et d'importants traités y furent conclus avant l'institution de la Société des nations. Citadelle du radicalisme romand, Lausanne, comme Genève, a fourni à la démocratie helvétique des hommes de vaste envergure et qui ont marqué de leur sceau nos institutions. Si Genève eut Ador, Lausanne eut Ruchonnet,

qui dresse encore sa fière carrure sur la place de la cathédrale. Les deux villes, d'ailleurs, vivent en assez bons termes.

Neuchâtel? C'est la vigie entre la plaine et le Jura, aux vents alliés. C'est la marche ouest de la Suisse. La langue y est plus française — ou francisée — qu'ailleurs, ce qui ne prouve pas qu'elle soit plus pure. Cette capitale a son académie, qui n'est point sans renom. Mais Neuchâtel est avant tout une ville d'affaires. Elle a, ce que des villes peuvent rêver, l'avantage d'être à la fois un centre agricole, un centre vinicole et un centre horloger. Au point de vue politique, affirmer que le bourdonnant cité qui vit le triomphe de Laroche est à l'avant-garde de l'évolution sociale, tant par goût que par esprit de facile adaptation et par amour du bien-être ouvrier en général. Le pays de Neuchâtel n'est-il pas le paradis du prolétariat conscient et organisé? Seulement, le chômage y sévit parfois. Alors, les chefs du mouvement ouvrier se retournent vers les bourgeois et ne peuvent s'empêcher de leur demander de quoi vivre, sous une forme ou sous une autre. Terrain d'expérience intéressant et particulièrement favorable, Neuchâtel est avec Lausanne et Genève, l'un des fiefs de la réforme en terre romande. C'est pourquoi nous classons à part Sion et Fribourg, ainsi que Porrentruy.

Sion est la ville de la réaction, de l'aristocratie et du néo-conservatisme. On y voit du bon vin, on y fraternise gaiement quand on est en promenade, mais on y respire un air de XVIII<sup>ème</sup> siècle qui suffoque ceux qui n'y sont pas habitués. C'est une charmante cité, sise dans un cadre unique, dont les soleils se dorment aux chauds rayons du coteau automnal. Mais il lui manque l'espace, l'espace immense de la pensée démocratique qui permet les élans généreux vers la tolérance et le progrès, qui met une partie du monde en relation avec l'autre et qui ouvre aux yeux du peuple les riches et consolants horizons!

Fribourg a son cachet. Un éminent confrère, M. Léon Savary, l'a dépeint mieux que nous ne saurions le faire. La cité de Zähringen tenait de très près à celle de la vallée du Rhône. Elle n'a rien de moins, rien de plus qu'elle, si ce n'est son universalité catholique, que les paysans fribourgeois entretiennent au nom de tous les catholiques suisses. Ce qu'on voit à Fribourg? « Des étudiants, des curés et des gendarmes », disait un bon farceur.

Il est regrettable que la tour de St-Nicolas n'ait pu être terminée. Certains chefs du pays en eussent fait un avantageusement l'ascension afin de mieux voir et de mieux juger le reste du monde!

Quant à Porrentruy, n'en discutons point. De peur d'offenser et d'indisposer les Bernois.

## Petite Revue

### ÉTRANGER

#### Les intentions américaines.

Il est indéniable que les Etats-Unis cherchent une nouvelle formule pour asseoir leur prospérité. Le « splendide isolement » qu'ils héritèrent de l'ancienne métropole anglo-saxonne vient de leur procurer des désillusions dont tous les Américains ne se rendent pas compte, mais qui ont vivement frappé les milieux industriels et tout spécialement les cercles qui sont au courant de la politique et de l'économie mondiales. On a très remarqué le mécontentement des républicains, qui avaient réuni naguères une imposante majorité à l'occasion de l'élection du président Hoover, au cours de la campagne qui vient de marquer une importante victoire des démocrates aussi bien à la Chambre des représentants qu'au Sénat.

Nous avons la persuasion que la politique internationale et douanière américaine a fait fausse route. On parle en Amérique, comme chez nous, de crise mondiale, de surproduction

et de déséquilibre du marché. Or, si l'on se place au point de vue de la vie économique américaine, il est certain que ce n'est pas maintenant que sévit la crise; ce fut bien plutôt pendant la guerre, lorsque les prix atteignirent pour eux leur maximum. Aujourd'hui, c'est le retour à un état de fait plus normal. Seulement, il en coûte à ceux qui profiteront d'une situation troublée pour s'enrichir, de falloir de nouveau se courber vers le dur labeur et compter les dollars les uns après les autres: Après les vaches grasses, les vaches maigres, c'est le lot de l'humanité. Et M. Hoover, l'idole de 1918, doit sans doute réfléchir au vieux proverbe romain: « La roche Tarpéienne est bien près du Capitole ».

On attendait avec une certaine impatience, chez nous, le message du président de la République au Congrès, car c'est la première fois qu'il a l'occasion de reprendre contact officiellement avec l'autorité législative, depuis les récentes élections. Le document en question n'apprend pas grand-chose au point de vue de la politique internationale. Il s'applique avant tout à envisager les possibilités économiques du proche avenir et les moyens de remédier au chômage qui menace les ouvriers américains. La situation telle que la présente M. Hoover est peu encourageante. Le déficit de la gestion de l'année courante peut être évalué à 180 millions de dollars. Or, pour l'année 1931, le « Premier » Américain demande de nouveaux crédits en vue de poursuivre les travaux qui permettront d'occuper des chômeurs. Ce n'est en somme qu'un déplacement d'argent, mais il suffit à créer l'impression d'une aggravation de la situation. Malgré tout, M. Hoover est optimiste et croit que la situation économique tend à s'améliorer.

Il estime que le déséquilibre de la production provient essentiellement des complications politiques de l'ancien monde et que les Etats-Unis n'en supportent que provisoirement les conséquences. Laissons le chef de la puissante République dans ses illusions. Elles l'inciteront peut-être à se rapprocher de l'Europe. Mais il est bien certain que la faute originelle d'un état de fait économique qu'on ne vit jamais jusqu'à ce jour ne peut être imputé qu'à l'Amérique, qui, par un système de surproduction dont elle retirera les plus beaux bénéfices pendant la guerre, créa cet encombrement des marchés dont tout le monde supporte aujourd'hui les effets mais aussi dont elle paie en ce moment les frais.

L'Europe espérait du message présidentiel américain quelque éclaircie au travers des sombres horizons qui estompent son avenir. Son attente est déçue. On peut l'expliquer par le fait de l'incertitude dans laquelle se trouve la Maison-Blanche quant à l'attitude future du Congrès. Quoiqu'il en soit, ne faisons pour le moment aucun pari en faveur de la générosité des Etats-Unis à l'égard de l'Europe. On connaît trop les raisons qui dictent depuis plus d'une décennie les « bons mouvements » américains.

#### Le procès du parti industriel.

La comédie qui se déroule actuellement à Moscou prend une ampleur qu'on ne lui aurait certainement pas soupçonnée au début. Il faut dire que les acteurs sont parfaitement stylés et surtout que les spectateurs sont depuis longtemps entraînés à ce genre de théâtre qui est pour eux une idéale diversion et qui répond parfaitement à leurs aspirations.

Les accusés ont reçu des leçons qu'ils s'efforcent de répéter à la lettre dans l'espoir d'obtenir une diminution de la peine: souçi parfaitement inutile d'ailleurs, car ils subiront la rude justice rouge. Leur cause est plaquée d'avance et la sentence, qu'on leur laisse ignorer sans doute, ne peut être qu'une sentence de mort.

En attendant, la galerie applaudit. L'âme russe est faite de mysticisme; elle aime à se repaître de spectacles imposants et ne cherche point à savoir s'il s'agit d'un bluff habilement camouflé, d'une mise-en-scène savamment préparée, d'une légende recueillie dans les confins lointains pour elle du monde civilisé, ou de faits nettement établis. Les indus-

triels qui sont en cause à Moscou sont peut-être coupables d'avoir tenté un mouvement réactionnaire dans le domaine économique, en face des inepties collectivistes et de la centralisation à outrance du travail. Ils ne le sont en tout cas pas d'avoir insurgé les Poincaré, les Briand et les Churchill contre le régime soviétique, dont on se détourne avec dégoût, mais qu'on laisse suivre librement son cours, afin de permettre au monde de toucher du doigt l'impossible réalisation des doctrines marxistes. Il est d'ailleurs intéressant de noter la passion avec laquelle les masses ouvrières communistes suivent les péripéties des débats. On est persuadé, à Moscou, que le capitalisme européen est la seule pierre d'achoppement qui retarde l'avènement du Grand Soir et empêche l'éclosion du bonheur universel.

Les accusés prononcent des noms illustres et confessent qu'ils le concourent de la France et de l'Angleterre avec le mépris de renverser les Soviets. Un fils demande la condamnation à mort de son père. N'est-ce pas plus qu'il ne faut pour ébranler une foule crédule et ignorante de tout ce que se passe dans le monde civilisé?

Pauvre Russie! Quelqu'un ne se lèvera-t-il pas pour abattre d'un seul coup le dragon et faire rentrer dans son antre infernal l'ombre de Lénine? P. S.

### SUISSE

#### A l'assemblée fédérale.

Les membres du Conseil des Etats et du Conseil national se réuniront en assemblée fédérale, jeudi 11 décembre, à 8 h. 30 du matin, dans la salle du Conseil national. L'ordre du jour est le suivant: 1. élection du président de la Confédération pour 1931; 2. élection du vice-président du Conseil fédéral; 3. renouvellement du Tribunal fédéral: a) élection des 26 juges fédéraux pour la période 1931 à 1936; b) élection du président pour 1931-1932; c) élection du vice-président pour 1931-1932; 4. recours en grâce.

#### Politique genevoise.

Le parti indépendant-chrétien-social genevois a décidé de laisser la liberté de vote à ses électeurs pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat et le vote sur les crédits pour Genève-Plage. Le parti a pris position en faveur de l'initiative tendant à la suppression des droits de succession en ligne directe.

#### Sous la foi du serment.

Les nouveaux conseillers d'Etat genevois ont prêté le serment constitutionnel. Voici la teneur du serment:

« Je jure devant Dieu, d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'observer et de faire observer religieusement la Constitution et les lois sans jamais perdre de vue que mes fonctions ne sont qu'une délégation de la suprême autorité du peuple; de maintenir l'honneur, l'indépendance de la République, de même que la sûreté et la liberté de tous les citoyens; d'être assidu aux séances du Conseil et d'y donner mon avis impartialement et sans aucune acception de personne; je jure d'observer tous les devoirs que nous impose notre union à la Confédération suisse et de maintenir de tout mon pouvoir l'honneur, l'indépendance et la prospérité du pays.

**GOUDRON BURNAND**

Remède naturel par excellence pour le traitement de tous Catarrhes, Rhumes,

Bronchites et toutes affections des voies respiratoires en général. — 50 ans de succès! 656-4

Dans toutes les pharmacies ou chez le préparateur: Pharmacie BURNAND Lausanne.

**Chambres fédérales.**

Le Conseil national entend, jeudi matin, la lecture des lettres des comités de la presse suisse et de la presse bernoise relative aux incidents Abt, qui abreuva la presse, au cours de la récente session, d'allégations injurieuses. Le député agrarien d'Argovie donne des explications longues et passablement embarrassées et assure qu'il n'a jamais été dans son intention d'attaquer la presse en général, mais seulement la façon dont certains journaux font le compte-rendu des débats des Chambres. M. Abt se déclare d'ailleurs prêt à renoncer à l'immunité parlementaire et se met à la disposition de la presse.

Le Conseil reprend enfin la discussion relative à la motion Grimm, sur l'expulsion de Bassanesi. M. Walther, au nom des conservateurs, M. Staehli (Berne), au nom des paysans, M. Bujard (Vaud), au nom des libéraux, approuvent pleinement la décision du Conseil fédéral et repoussent la motion. M. Schupbach, président du parti radical suisse, fait remarquer que l'expulsion est certainement de la compétence du Conseil fédéral, mais qu'on peut différer d'avis sur la nécessité de cette mesure en l'occurrence. Quoi qu'il en soit, le parti radical repousse la motion socialiste. M. Rusca — le syndic de la paix —, de Locarno, ne se prononcera pas, parce qu'il est le défenseur de l'un des accusés. On entend encore divers orateurs socialistes critiquant la décision du gouvernement et se faisant — n'est-ce pas un comble ? — les défenseurs de la tradition Suisse (Que ne le font-ils pour tout ?).

La Chambre passe ensuite au vote. La motion Grimm est repoussée par 130 voix contre 48. On adopte encore, et sans opposition, le projet de loi portant octroi d'une subvention au Tessin pour le maintien de sa culture et de sa langue.

Le Conseil des Etats aborde la discussion de l'assurance-vieillesse et survivants. M. Weltstein rapporte et s'étend longuement sur les bases techniques et financières du projet fédéral. Il se prononce catégoriquement contre les projets Savoy et Schuele et se rallie à toutes les conclusions essentielles du National. M. Ruesch (Appenzell-Intérieur), votera l'entrée en matière, mais présentera des amendements. Le projet fédéral, selon lui, est trop étatiste. M. Savoy (Fribourg) proteste énergiquement contre la déclaration du Conseil fédéral suivant laquelle « toute autre solution que celle présentée » est impossible. Il votera contre le projet et demande au gouvernement une nouvelle formule. M. Riva (Tessin) veut que ceux qui n'en ont pas besoin ne soient pas au bénéfice des bienfaits de l'assurance. MM. Schmid (Thurgovie), et Klotli (Zurich) se prononcent en faveur de la loi. M. Evéquoz (Valais) croit que le projet charge beaucoup trop les jeunes générations, particulièrement les petites gens, ainsi que les cantons, qui devront lever de nouveaux impôts. Il se rallierait plus volontiers à une assurance « contre l'indigence ». M. de Meuron (Neuchâtel) est pour le principe des assurances. Mais il votera pour la proposition Savoy.

M. Schulthess défend le point de vue officiel et répond aux critiques adressées au projet du Conseil fédéral, lequel est certainement le plus simple et le plus facile à appliquer. Puis la séance est levée.

**Nouvelles brèves.****Nouvelles politiques et diverses.****LE MINISTÈRE TARDIEU RENVERSÉ.**

Le ministre Tardieu a été mis en minorité, au Sénat. Le chef du gouvernement a apporté au président de la République la démission du cabinet.

C'est la première fois depuis 1925 que la haute assemblée provoque la chute d'un gouvernement. Habituellement, tout se passe calmement au Sénat, si le salut de la République n'est en jeu. On attribue à deux causes l'attitude du Sénat : les relations de certains membres du gouvernement avec le banquier Oustrie ; l'évolution vers l'enseignement clérical chez certains membres de droite du gouvernement. Il est certain que ce dernier point a eu l'influence la plus considérable sur le vote de la Chambre.

C'est M. Héry, de la gauche-démocratique, qui a interpellé M. Tardieu sur la politique générale du gouvernement. Il reproche à ce dernier de n'avoir pas suffisamment prévu l'importance que prendront dans une prochaine guerre l'aviation et les gaz et déclare que si la France passe en ce moment par une crise financière, c'est qu'elle n'épargne pas assez. L'augmentation du coût de la vie est une des preuves des embarras financiers du pays. (M. Héry oublie de dire que si tout le monde suivait ses conseils d'épargne et d'économie, la crise agricole et industrielle deviendrait autrement intense et grave). Il regrette également que des membres du gouvernement s'intéressent à de grandes entreprises industrielles qu'ils favorisent. On compare M. Tardieu à Napoléon, dit l'orateur.

M. Héry développe ensuite ses griefs contre les empiètements de l'Église dans l'enseignement national. « Les Jésuites », ajoute-t-il, sont plus

prosperes que jamais. » Ainsi, à tous les points de vue, les intérêts de la France seraient mal défendus.

M. Tardieu monte ensuite à la tribune et présente habilement sa défense. Il retrace toute l'activité de son cabinet et démontre la situation favorable de la France dans le monde. Elle possède une réserve de 51 milliards de francs-or à la Banque de France et 31 milliards dans les caisses d'épargne. Le chef du gouvernement parle ensuite de l'effort général du pays dans le domaine de l'École, de la politique financière, de l'affaire Oustrie, à laquelle il est totalement étranger, de la politique intérieure, enfin de l'attitude et de la situation de la France vis-à-vis de l'étranger. « Ne nous jugez pas sur des détails, s'écrie M. Tardieu, mais sur notre politique dans la salle et le Sénat s'ajourne « sine die ».

On entend encore MM. Boret et Bienvenu-Martin, qui se prononcent contre la politique du gouvernement, puis on passe au vote.

Le président fait bientôt connaître que l'ordre du jour pur et simple est voté par 147 voix contre 139. Le gouvernement est mis en minorité par huit voix. M. Tardieu et ses collègues quittent la salle et le Sénat s'ajourne « sine die ».

La démission du cabinet Tardieu ouvre une crise dont il est difficile d'apprécier la portée, et qui, certainement, sera malaisée à résoudre. Différents noms sont prononcés, tels ceux de MM. Poincaré, Briand, Painlevé, etc. Tout pronostic est prématuré pour le moment.

— Le nouveau cabinet polonais s'est formé sous la présidence de M. Slawek. Le maréchal Pilsudski reste au ministère de la guerre et M. Zaleski aux affaires étrangères. Il n'y a donc pas grand-chose de changé au sein de l'équipe, si ce n'est les sous-ordres.

— Le Reichstag allemand a poursuivi la discussion des décrets-lois et du budget de 1931. Communistes et nationaux-socialistes ont été aux prises.

— Le président de la Confédération du travail d'Amérique a déclaré que le nombre des chômeurs aux Etats-Unis est de 4.860.000.

— M. Owen Young (l'auteur du plan Young), prononçant mercredi un important discours, a soutenu un point de vue suivant lequel les Etats-Unis ont tout intérêt à se montrer plus conciliants pour ce qui concerne les dettes de guerre.

— On apprend qu'un grand procès va se dérouler à Rome contre un certain nombre de personnes arrêtées sous l'inculpation d'antifascisme clandestin. Ces arrestations ont été opérées sans être publiées, par un organisme de police spécial, qui s'occupe de prévenir l'agitation politique : L'« Ovrà ».

Adieu donc toute liberté, au pays du fascisme ! L'« Ovrà » ne fait-il pas songer à une autre police politique dont on connaît trop les méfaits ?

**Accidents et malheurs.**

M. Hermann Peter, cultivateur au Grafenmoos, près d'Aarberg, conduisait un char quand les chevaux, effrayés par le passage d'un train, s'emballèrent. M. Peter tomba sous les roues du véhicule et succomba un peu plus tard.

Mardi matin, le premier train Zurich-Uster, passant à Dubendorf à 5 h., a écrasé un troupeau de moutons. Les moutons, sans doute effrayés par un chien sauvage, avaient quitté leur étable et s'étaient engagés sur la voie, au passage à niveau. Le train en tua une vingtaine.

— Un jeune manoeuvre, Jean Beer, âgé de 20 ans, de Brüttisellen, circulant mercredi en bicyclette, a passé, on ne sait encore comment, sous les roues d'un camion et a été si grièvement blessé qu'il a succombé à l'hôpital cantonal, où il avait été transporté.

— Une collision due à l'inobservation d'un règlement s'est produite entre un train et un tramway à un passage à niveau en Russie. 28 voyageurs du tramway ont été tués et 19 blessés.

— A Novo Posto, Etat de Minas Geraes, Brésil, un dépôt de matériel de guerre appartenant aux anciennes troupes révolutionnaires a fait explosion. Il y a 36 victimes, dont le commandant du secteur Novo Posto pendant la récente guerre civile.

**Crimes et délits.**

Au début de la soirée de jeudi, une dame d'origine étrangère hélait un taxi en sortant du Buffet de la gare de Lausanne, se faisait conduire jusqu'à la Corniche, puis de nouveau à Lausanne. Lorsque le chauffeur voulut « descendre » sa cliente, il s'aperçut qu'elle ne respirait plus que faiblement. Elle s'était tiré deux balles de revolver dans la région du cœur.

La victime a été transportée à l'hôpital cantonal où l'on ne peut se prononcer sur son état. Il s'agirait d'un drame d'amour.

**FRIBOURG****Exposition d'art de la Gruyère.**

Extrait de « La Liberté » :

L'exposition qui vient de s'ouvrir au magasin des « Arts utiles », avenue des Alpes, et qui durera jusqu'à samedi soir, est bien faite pour provoquer l'admiration des visiteurs. La richesse des travaux exposés, leur bienfait, la grande variété des dessins constituent un régal pour les yeux et feront certainement la joie des personnes de bon goût les plus exigeantes.

Mme Charrière, qui est l'âme de ces artistiques créations, assure, par son industrie, un travail régulier à quantité de foyers gruyériens.

Mme Charrière s'est surtout spécialisée dans les filets de couleur. Quel art dans ces tons dégradés et chatoyants, quelle harmonie dans ces couleurs ! Mme Charrière présente le résultat d'un long et patient labeur auquel elle s'est astreinte pour rénover l'art du filet et l'adapter aux exigences des temps modernes. Le résultat obtenu est magnifique et fait le plus grand honneur soit à elle-même, soit aux ouvrières qui travaillent sous son experte direction.

Enfin les chefs-d'œuvre de l'art des dentelles voisinent, aux « Arts utiles », avec les remarquables travaux sur bois de M. Ansermot, de Gruyères, dont nous avons déjà parlé, et les céramiques de l'habile potier de Bulle qu'est M. Messerli. C'est un ensemble harmonieux. On peut y voir, en raccourci, toute l'aimable simplicité de mœurs des foyers gruyériens. F.-R. R.

**La commune minuscule.**

La commune d'Illens, dans le district de la Sarine, était la plus petite commune de Suisse au recensement de 1920 ; elle n'avait que 15 habitants.

Le recensement du 1er décembre 1930 établit qu'elle n'en a plus que 7.

**Une collision.**

L'autre soir, M. Clément Sansonnens, de Portolban, ayant en croupe M. Robert Descloux, de Saint-Aubin, rentrait à motocyclette de Payerne. Arrivé à l'entrée du village de Dommidier, il alla se jeter contre la bicyclette de M. Krattinger, qui rentrait chez lui avec son fils de 5 ans. Un épais brouillard, comme on en voit souvent dans la plaine de la Broye, avait empêché le motocycliste de voir le vélo qui le précédait. M. Sansonnens resta étendu sans connaissance à la suite d'une violente commotion. Il a, en outre, l'épaule gauche cassée. MM. Descloux et Krattinger s'en tirent avec des contusions et égratignures sans gravité ; le petit Krattinger s'est fait au mollet une plaie qu'il a fallu recoudre. Dégâts matériels importants. Les quatre blessés, après avoir été pansés, ont été transportés à leurs domiciles.

**Centenaire de 1830.**

Jeudi, 10 décembre, grande salle du Cercle St-Pierre, à Fribourg, conférences suivantes :

1. L'École fribourgeoise sous le régime libéral, par M. L. Sudan, instituteur à Martran.

2. Notre effort littéraire de 1830 à 1860, par M. R. Loup, Dr ès-lettres, professeur à Estavayer.

**Renversé par une automobile.**

Jeudi, à Berg, près de Schmitten, un vieillard de soixante-seize ans, M. Nicolas Siffert, a été renversé par une automobile. Il a eu un bras fracturé et il a été conduit à l'hôpital cantonal.

**Chronique romontoise.****La foire.**

La foire de mardi à Romont s'est déroulée sous un ciel maussade et humide.

Les marchands étaient nombreux, par contre le bétail de choix était rare. Bien qu'il y ait eu des amateurs pour toutes les catégories bovines, les plus gros prix allaient, comme toujours de préférence au bétail de rente. En général, cependant, on a constaté une légère baisse sur l'ensemble du marché.

La statistique locale a enregistré la présence sur le champ de foire de 220 bovidés. La moyenne des prix a évolué pour les vaches de garde de fr. 600.— à 1000.— par tête. Quant aux bœufs, on les a estimés de fr. 700.— à 1.200.— fr. Les génisses furent évaluées à raison de fr. 400.— à 900.—. Dix moutons et 5 chèvres ont apparu sur la place et furent vendus, les premiers à raison de fr. 40.— et 90.— et les seconds à raison de fr. 30.— à 70.—.

Les pores ont vu également fléchir sensiblement leurs prix depuis la dernière foire. Les jeunes se sont écoulés à raison de fr. 80.— à 120.— la paire. Les dix chevaux présentés contemplaient tristement la chaussée recouverte d'une pâte molle, couleur crème de chocolat, et furent estimés de fr. 500.— à 1200.— pièce. Pour la boucherie, on a payé le veau fr. 2.30 à 2.70 le kg. et le porc gras de fr. 2.— à 2.10 le kilo.

Les marchands forains toujours très nombreux en l'occurrence ont fait d'assez bonnes affaires. A remarquer qu'on a rencontré dans la foule pas mal de « petits paniers » gracieusement portés. Dans certains établissements publics, il y avait danse et musique. La gare de Romont a expédié 22 wagons avec 66 têtes de gros bétail et 45 de petit.

**Une intéressante conférence.**

Hier soir, sous les auspices de la Société de Développement, S. G. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a fait, devant un très nombreux public une conférence sur l'hôpital Cottolengo, de Turin.

L'émouvante conférence faite par Mgr Besson n'a pas laissé insensibles les personnes qui ont eu le privilège de l'entendre. En termes exquis, notre évêque a su une fois de plus charmer ses nombreux auditeurs qui, par de frénétiques applaudissements, lui ont traduit leur filiale reconnaissance. (A suivre).

**GRUYÈRE****Cercle des Arts & Métiers.****SAMEDI 13 DÉCEMBRE****à 8 h. du soir,****Loto patriotique**

au profit de la

**caisse de secours du Cercle.**

Les membres du Cercle et leurs amis savent, sans qu'on les en prie, tendre à la détresse, par un geste délicat et généreux, une main secourable.

Ils le prouvent chaque année davantage.

Or, c'est samedi prochain, 13 décembre, le loto du Cercle. Que chacun s'y prépare et surtout que chacun nous permette de monter un beau pavillon des lots ! Nous comptons à cet effet sur la solidarité de la famille libérale-radical.

Les lots sont reçus avec reconnaissance soit au local du Cercle, soit chez les membres de la Commission.

**La foire.**

La foire de St-Nicolas n'a pas eu cette année, semble-t-il, l'animation d'antan, en tout cas sur les marchés.

Peu de fruits sur la « Promenade ». Les pommes de terre s'écoulaient facilement et rapidement à fr. 2.40-2.80 la mesure. On trouvait des châtaignes à fr. 0.55-0.90 le kg., des noix à fr. 1.— le litre. Les oranges et les mandarines ont fait définitivement la conquête du marché.

Les œufs subissent une légère baisse. Il y en avait beaucoup, jeudi, et on s'en approvisionnait à satiété fr. 2.80-3.— la douzaine.

Tandis que les transactions sur la foire aux porcelets furent passablement animées et que les prix s'y maintinrent assez régulièrement, variant entre fr. 90.—-110.— pour les petits et entre fr. 120.—-140.— pour les « douze semaines », on constate un fléchissement certain chez les veaux. Les sujets gras, dont l'approvisionnement devient plus facile, se payaient fr. 2.70 ; les jeunes, comme précédemment, fr. 1.50-1.80.

Que dire de la foire au gros bétail ? Un bon nombre de têtes amenées étaient vendues d'avance et prirent aussitôt le chemin de la gare. Le reste ne présentait pas un choix très varié. On peut affirmer que les vaches portantes trouvent encore acquéreurs à de bons prix, mais une baisse se dessine certainement sur le prix du bétail ordinaire. L'ère des 1500 francs semble clause pour le moment. Espérons que le phénomène, qui n'est pas pour réjouir nos paysans, n'est dû qu'au fait de la proximité des fêtes de la fin de l'an.

A l'extrémité du marché et sur la place centrale du tilleul, des forains étrangers vendaient leur camelotte. La langue bien aiguë, ils réussissaient à entourer leurs étalages d'une foule de badauds dont un certain nombre se laisserent prendre aux belles paroles de ces habiles commerçants.

Quant à St-Nicolas, il ne fit point son apparition dans les rues. Sans doute était-il mécontent de ne point trouver la Gruyère parée du manteau d'hermine qui fait sa fierté hivernale. Cela n'empêche d'ailleurs que les riches vitrines de nos magasins ont reçu la visite de nombreux clients.

**Expéditions :** Bulle-Romont, 105 têtes, dans 29 wagons. C. E. G., 12 vaches, 31 veaux, 41 pores, 1 brebis, dans 10 wagons. **Statistique officielle :** 3 taureaux ; 85 vaches, à fr. 900-1300 ; 49 veaux, à fr. 1.60-1.80 et 2.60-2.80 ; 4 moutons et 1 chèvre, fr. 40.—-50.— ; 7 pores gras, fr. 2.20 ; 193 porcelets, à fr. 100.—-120.— la paire.

**Artilleurs, à Romont !**

L'institution de nos réunions cantonales a pour but de maintenir l'esprit de corps et l'amour de l'armée, gardienne de la Patrie.

C'est pourquoi l'autorité religieuse et civile, les sociétés locales et la population de Romont, toujours si hospitalière, ont prêté leur appui et leur concours avec beaucoup de bienveillance pour l'organisation de notre IVme fête cantonale.

Artilleurs, vous correspondrez à ces généreux sentiments en venant très nombreux à Romont, dimanche, pour fêter Ste-Barbe. **Le Comité d'organisation.**

**Remerciements.**

La Société des Armaillis de la Gruyère remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne réussite de leur soirée et particulièrement les généreux donateurs de lots.

**Le marché aux veaux.**

En raison de la fête chômée de l'Immaculée Conception, le marché aux veaux de Fribourg de lundi 8 décembre est renvoyé à mercredi 10 décembre.

# GRUYÈRE

## Arts & Métiers.

### 13 DÉCEMBRE

#### h. du soir,

## patiotique

profit de la

### er secours du

## er cercle.

u Cercle et leurs amis sa-  
es en prie, tendre à la dé-  
te délicat et généreux, une

chaque année davantage.  
i prochain, 13 décembre,  
Que chacun s'y prépare et  
on nous permette de com-  
n des *lots!* Nous comp-  
sur la solidarité de la fa-  
cicale.

egus avec reconnaissance  
Cercle, soit chez les mem-  
mission.

la foire.

colons n'a pas eu cette an-  
animation d'antan, en tout  
és.

ur la « Promenade ». Les  
s'y écoulèrent facilement  
r. 2.40-2.80 la mesure. On  
aignes à fr. 0.55-0.90 le  
1.— le litre. Les oranges  
s ont fait définitivement  
enché.

enché à une légère baisse. Il  
oup, jeudi, et on s'en ap-  
tifié fr. 2.80-3.— la dou-

ansactions sur la foire  
ent passablement animées  
y maintinrent assez régu-  
entre fr. 90.—110.—  
entre fr. 120.—140.—  
semaines, on constate un  
ertain chez les veaux. Les  
l'approvisionnement  
se payaient fr. 2.70 ; les  
écédemment, fr. 1.50-1.80.  
foire au gros bétail ? Un  
êtes amenées étaient ven-  
prirent aussitôt le chem-  
iste ne présentait pas un  
On peut affirmer que les  
trouvent encore acqué-  
ris, mais une baisse se  
ent sur le prix du bétail  
ment 1500 francs semble  
moment. Espérons que le  
n'est pas pour réjouir nos  
qu'au fait de la proximité  
n de l'an.

umarché et sur la place  
el, des forains étrangers  
melotte. La langue bien ai-  
ssaient à entourer leurs  
ule de badauds dont un  
e laissèrent prendre aux  
ces habiles commerçants.  
las, il ne fit point son ap-  
ras. Sans doute était-il  
point trouver la Gruyère  
d'hermine qui fait sa  
Cela n'empêche d'ailleurs  
rines de nos magasins ont  
ombres clients.

ulle-Romant, 105 têtes,  
C. E. G., 12 vaches, 31  
lrebis, dans 10 wagons.  
ielle : 3 taureaux ; 85 va-  
00 ; 49 veaux, à fr. 1.60-  
4 moutons et 1 chèvre, fr.  
s gras, fr. 2.20 ; 193 por-  
-120.— la paire.

rs, à Romont !  
nos réunions cantonales  
maintenir l'esprit de corps  
méc, gardienne de la Pa-

l'autorité religieuse et ci-  
locales et la population  
ours si hospitalière, ont  
et leur concours avec  
veillance pour l'organisa-  
fête cantonale.

correspondre à ces gé-  
s en venant très nom-  
dynamane, pour fêter Ste-  
Comité d'organisation.

erciements.  
Armaillis de la Gruyère  
es personnes qui ont con-  
réussite de leur soirée  
ut les généreux donateurs

hé aux veaux.  
à fête chômée de l'Imma-  
le marché aux veaux de  
i 8 décembre est renvoyé  
embre.

## Cent ans de démocratie

III

Dans son article 6me, la charte dit :  
< Tout privilège de lieu, de naissance, de  
> personne et de famille demeure à ja-  
> mais aboli. » Enfin l'oligarchie perdait  
les droits qu'elle s'était arrogés au cours  
des siècles féodaux. Élargissant les bases  
de la représentation populaire, le libéralis-  
me voulait faire appel aux capacités d'où  
qu'elles viennent et confier la direction  
des affaires publiques aux élites de toute  
classe. Ce principe politique, assurément  
très équitable et très juste, correspondait  
parfaitement aux vœux du peuple tout en  
servant avantageusement la collectivité.  
On s'en est écarté sensiblement aujour-  
d'hui, par le jeu de vendris.

La constitution de 1831 garantit encore  
la liberté individuelle, elle abolit la tortu-  
re, et admet la liberté de la presse. Ce  
dernier article formait l'une des revendica-  
tions les plus pressantes des pétitions  
populaires de l'époque. Jusqu'en 1830, il  
n'y avait pas de journaux édités à Fri-  
bourg. Les gouvernements patriciens  
avaient toujours refusé de laisser la  
presse parler librement des affaires pu-  
bliques. Par une inexorable censure, ils  
obtenaient le silence absolu sur leurs faits  
et gestes. C'était là, certes, un moyen radi-  
cal de se soustraire aux critiques de l'opi-  
nion populaire, à laquelle on donnait, pour  
tout aliment spirituel, des prescriptions lé-  
gales et des récits bibliques. Mais on ne  
put faire taire la presse de certains pays  
et cantons voisins, et cette presse n'ap-  
portait pas que des idées favorables au ré-  
gime.

Le patriciat n'était pas aboli que déjà,  
sous la pression des événements, une  
feuille put paraître à Fribourg vers la fin  
de 1830. Ce fut le *Courier fribourgeois*,  
organe indépendant, édité par l'imprimeur  
Schmid. Les embarras financiers dans les-  
quels tomba rapidement Schmid le contrai-  
gnirent à vendre son journal au gouverne-  
ment qui en fit, on le devine, une feuille  
pour la défense des idées et principes du  
patriciat, en l'intitulant « Le Véristique ».

Tout naturellement, le nouveau régime  
vit la nécessité d'avoir également son or-  
gane et le « Journal du canton » parut. De  
vives polémiques s'engagèrent aussitôt en-  
tre ces deux feuilles. De part et d'autre  
on ripostait habilement, de sorte que le  
gouvernement libéral put connaître, dès la  
première heure, les effets, pas toujours  
heureux, de la disposition constitu-  
tionnelle qu'il venait de faire inscrire fiè-  
rement dans sa charte. Les attaques dont il  
fut l'objet de la part du « Véristique » don-  
nèrent lieu à trois retentissants procès des-  
quels ce journal se tira fort adroitement.

Un autre principe constitutionnel d'im-  
portance est celui qui garantit le rachat de  
la dime du cens et autres droitures féoda-  
les à des conditions équitables. Ce prin-  
cipe, gros de conséquences, ne trouva sa  
complète réalisation que sous le régime de  
1848. Mille difficultés en entravaient l'ap-  
plication. Depuis 1798 on en était à trou-  
ver la bonne solution et la loi du 18 jan-  
vier 1833 ne prévoyait que le rachat facul-  
tatif.

Enfin la constituante répara l'étrange  
aberration des patriciens de 1814 qui  
avaient proclamé la langue allemande la  
langue officielle de l'Etat, alors que les  
trois quarts de la population fribourgeoise

étaient de langue française. Les Bullois,  
dans leur fameuse pétition, avaient trouvé  
une explication à contre-sens : «...Pourquoi  
> cela ? Pour en éloigner (du Grand Con-  
> seil) tout ce qui ne tient pas à la bour-  
> geoisie privilégiée, qui s'est germanisée  
> autrefois pour d'autant mieux s'isoler ».  
En 1831, la langue de Racine et de Cor-  
neille fut reconnue langue de l'Etat.

Ce sont là les principaux caractères de  
la constitution de 1831. Elle marque, on le  
voit, un réel progrès de l'idée démocrati-  
que en élargissant les bases de la souve-  
raineté, en pratiquant, de fait, la sépara-  
tion des pouvoirs, et en tenant largement  
compte des aspirations populaires. Comme  
le prouvent les documents de l'époque, le  
peuple ne demandait pas davantage.

Le gouvernement se montra dans la  
suite ardent partisan de la diffusion de  
l'instruction populaire, des idées de tolé-  
rance religieuse et s'attacha à procurer le  
bien-être matériel de nos populations.  
Néanmoins, il eut la vie dure. Le régime  
représentatif qu'il avait instauré dans le  
canton fut pour lui un instrument à dou-  
ble tranchant : le glaive qui avait frappé  
au cœur le patriciat ne tarda pas à se re-  
tourner contre lui. La formule piquante et  
cinglante du conseiller d'Etat patricien  
Odet : « Ah ! ils veulent de la démocratie,  
> eh ! bien ! nous leur en donnerons par-  
> dessus les toits », explique assez claire-  
ment la combinaison politique à laquelle se  
livrèrent les adversaires du libéralisme.  
Patriciens réactionnaires, bourgeois ver-  
tuistes et clergé se ligèrent pour remet-  
tre le peuple sous tutelle et faire de lui  
un tremplin pour reconquérir le pouvoir.  
A la faveur de cette tromperie mais en-  
gageante parole : « La religion est en dan-  
ger », ils y parvinrent. De cette occasion  
naquit le parti conservateur, qui prépara  
le Sonderbund. Avec le « concours effi-  
cace » du clergé, on n'eut pas grand peine  
à fanatiser les masses, lesquelles, formées  
dans les écoles paroissiales où l'instruc-  
tion religieuse (et quelle instruction !) en  
était le bagage presque unique, ne pou-  
vaient comprendre le libéralisme. Le gou-  
vernement, en les intéressant à la chose  
publique, les appelait, quoique indirecte-  
ment mais par une conséquence logique,  
au renversement de l'ordre établi en  
1830.

Les libéraux, trop confiants dans la va-  
leur immédiate de l'instruction comme  
moyen de gouvernement, espéraient diri-  
ger le peuple en l'éclairant, mais le peu-  
ple, au moins la majorité, ne goûtait guère  
les lumières. Le Père Girard n'avait-il pas  
dit, en 1835 : « L'instruction n'est pas po-  
pulaire dans le canton ».

Mais si le sentiment religieux, si propice  
à l'asservissement des esprits grégaires  
quand il est habilement exploité, fut le  
levier dont se servit la réaction pour provo-  
quer la défaite du libéralisme, il faut re-  
connaître que le régime libéral a été le vé-  
ritable fondateur de la démocratie dans  
notre canton, et la démocratie, qui n'est  
pas une panacée universelle, est cepen-  
dant le régime politique le plus digne de  
l'intelligence humaine. Il est vrai que  
Rousseau a dit : « S'il y avait un peuple de  
> dieux, il se gouvernerait démocratique-  
> ment. Une forme de gouvernement aussi  
> parfaite ne convient pas aux hommes. » Et  
pourquoi pas ? Sans prétendre à la divini-  
té, les hommes ne doivent-ils pas s'en  
rapprocher le plus possible ? Et c'est pré-  
cisément parce qu'il a voulu élever tout le  
peuple à ce degré de culture et de liberté  
morale qui est partout le premier but de

la vie humaine que le régime de 1830, le  
régime libéral, a mérité la reconnais-  
sance du peuple fribourgeois.

Et la gloire d'un centenaire !

Ariste.

## Lettre de Berne.

Pour parler aux effets du chômage.

La crise industrielle, qui sévit dans la  
plupart des pays d'Europe et même d'ou-  
tre-mer et dont la répercussion s'étend  
jusque chez nous, pose un problème déli-  
cat par ses conséquences financières et so-  
ciales et inquiète à juste titre les autorités  
responsables. Il n'est point surprenant dès  
lors qu'au cours de la séance des conseils  
d'arrondissement des C.F.F., tenue à Berne,  
sous la présidence de M. le conseiller fédé-  
ral Pilet-Golaz, M. Wenk, conseiller d'E-  
tat, à Bâle, ait demandé à la Direction gé-  
nérale des C. F. F. s'il ne serait pas indi-  
qué d'accélérer, le cas échéant, avec l'aide  
de la Confédération, l'exécution de cer-  
tains travaux de construction, afin d'occu-  
per le plus possible de main d'œuvre. La  
Direction générale promit d'examiner la  
question avec bienveillance.

D'autre part, le Conseil fédéral a décidé  
de majorer, à partir du 10 décembre, d'une  
façon sensible les droits d'entrée sur les  
machines à écrire, à calculer, enregistre-  
uses, etc. L'autorité fédérale espère faci-  
liser ainsi l'introduction en Suisse, particu-  
lièrement dans la région horlogère où l'on  
possède des ouvriers tout particulièrement  
qualifiés pour effectuer des travaux de pré-  
cision, de nouvelles industries ayant pour  
but la fabrication de machines à écrire, à  
calculer, etc., articles qui, on le sait, nous  
sont fournis actuellement par l'étranger,  
notamment par les Etats-Unis d'Amérique.  
Car, même dans les milieux intéressés, on  
ne pense guère que l'industrie horlogère  
suisse puisse recouvrer sa prospérité d'an-  
tan. C'est qu'un peu partout, dans les prin-  
cipaux pays jadis importateurs : France,  
Etats-Unis, Japon, etc., des droits d'entrée  
quasi prohibitifs frappent les produits de  
l'horlogerie suisse, obligeant nos indus-  
triels à créer des filiales dans ces pays,  
au grand dam des fabriques de notre pays.

Et le canton de Berne ne le sait que  
trop, dont toute une importante région,  
celle du Jura, est si durement éprouvée par  
la crise. Aussi, les murs de la vieille salle  
du Grand Conseil ont-ils retenti, lors de la  
dernière session des députés, à plusieurs  
reprises, des échos des motions dévelop-  
pées par divers orateurs, demandant au  
Conseil d'Etat quelles mesures il compte  
prendre en vue de parer aux désastreux  
effets de la crise industrielle.

Le Conseil d'Etat répondit qu'il vouait  
toute son attention à la question et qu'on  
allait réviser à brève échéance les pres-  
criptions relatives à l'allocation de subsi-  
des aux caisses d'assurance contre le chô-  
mage.

Parlant à ce sujet à la séance de Berne  
de l'association cantonale du commerce et  
de l'industrie, le conseiller d'Etat Joss,  
chef du Département de l'Intérieur, a fait  
connaître les grandes lignes de ces nou-  
velles prescriptions, lesquelles prévoient,  
notamment, une augmentation des presta-  
tions de l'Etat aux caisses d'assurances  
contre le chômage ; elles introduisent aussi  
des règles plus sévères au sujet de l'al-  
location des indemnités de chômage, les  
expériences faites au cours de la crise qui  
sévit de 1920 à 1924 et qui coûta au canton

d'innombrables millions, ayant démontré  
que des abus se produisent ici ou là.

D'autre part, c'est une erreur de croire  
que le seul moyen de venir en aide aux  
chômeurs consiste à leur verser des subsi-  
des de chômage. Au contraire, beaucoup  
d'ouvriers préfèrent une occupation, plu-  
tôt qu'une oisiveté déprimante. Les nou-  
velles prescriptions prévoient donc que  
l'Etat et les communes devront créer des  
occasions de travail en mettant à exécution  
certains travaux d'utilité publique. Dans  
cet ordre d'idées, la ville de Berne, par  
exemple, impose toujours aux entrepre-  
neurs l'obligation d'engager un nombre  
élevé de sans travail pour l'exécution de  
travaux urbains.

Au nombre des mesures susceptibles de  
remédier dans une certaine proportion au  
manque de travail, on suggère aussi la ré-  
duction des heures de travail. Toutefois,  
les avis sont extrêmement divisés à ce su-  
jet, selon que l'on se place au point de  
vue patronal ou ouvrier. Les organes pu-  
bliques craignent surtout qu'une réduction  
des heures de travail opérée en période de  
crise, ait de fâcheuses répercussions sur  
la situation économique, une fois la situa-  
tion normale revenue, eu égard aux diffi-  
cultés que l'on éprouverait à augmenter la  
durée du travail ; tandis que du côté ou-  
vrier on estime que plus forte sera la ré-  
duction du temps de travail, plus grandes  
seront les possibilités d'engager des ou-  
vriers et, partant, de réduire le nombre  
des sans-travail.

Deux thèses, comme on le voit, diamé-  
tralement opposées et particulièrement dif-  
ficiles à concilier.

Comme, en période de crise industrielle,  
le rendement des impôts est en raison in-  
verse des charges que cette crise impose  
aux finances de l'Etat, il ne faut point s'é-  
tonner de voir le budget du canton de  
Berne pour 1931, avec fr. 121.700.000 aux  
recettes et francs 125.170.000 aux dépen-  
ses, accusé un déficit de francs 3 mil-  
lions 500 mille environ. Aussi, tout désira-  
ble que cela puisse être pour les contri-  
buables, on ne voit guère la possibilité  
pour l'Etat de suivre la ville fédé-  
rale dans la voie d'un dégrèvement des  
charges fiscales cantonales, dans un pro-  
che avenir.

### On cherche quelques bons

## BUCHERONS

S'adresser à Louis Raemy,  
garde-forestier, à Vevytau.  
Téléph. 62.737. P 6409 M

### On demande

## une jeune fille

pour aider au ménage et auprès  
des enfants.  
S'adresser à Publicitas Bulle,  
sous P. 1527 B.

## OCCASION

A VENDRE vieilles ma-  
nuiseries, portes, fenê-  
tres, meubles, etc.  
S'adresser à la Maison Al-  
bert HELD & Cie, Menuiserie  
Modèle, Montreaux. 6428 M.

### On demande

## une servante de campagne

pour la cuisine. Entrée à Nouvel.  
An ou date à convenir.  
Bons certificats.  
S'adresser à Publicitas Bulle,  
sous P. 1527 B.

bert était tenace et, aussi, convainquant. Sans  
poser la moindre question, qui eût pu, redout-  
tait-il, effaroucher la jeune fille, il se redout-  
tait si bien à sa disposition.

— Ne me dites rien, lui murmura-t-il, mais  
acceptez seulement mon amitié et mon appui.  
Usez de moi sans crainte et sans arrière-pen-  
sée, comme vous pourriez le faire vis-à-vis d'un  
grand frère. Bien que modeste et timide, j'ai  
la bonne fortune de posséder, dans Paris, de  
nombreuses relations et un peu dans tous les  
mondes. Dites-moi, en toute franchise, si je  
puis vous être utile et je ferai l'impossible, soit  
pour vous faire agir auprès de ceux qui vous  
ont fait du mal.

Car, sous le franc regard d'Huguette, il était  
convaincu maintenant qu'elle ne souffrait point  
d'amour, mais il s'imaginait qu'elle avait quel-  
que souci relatif à ses affaires ou à sa situa-  
tion.

En termes voilés, mais suffisamment expres-  
sifs, Gilbert lui parla dans ce sens.

— Vous êtes bon, monsieur Barrault, repar-  
tit la jeune fille, tout en étanchant les larmes  
nouvelles que la respectueuse tendresse de Gil-  
bert venait de déclancher, mais il ne s'agit,  
hélas ! de rien de ce que vous pensez. Ma pei-  
ne, puisque, aussi bien, j'aurais mauvaise grâce  
devant votre mansuétude à vous mentionner plus  
longtemps et à vous céder que je souffre, ma  
peine est toute personnelle, et nul au monde  
ne serait, en cet instant, capable de l'atté-  
nuer....  
(A suivre).

### FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

## La Robe blanche

par  
JEAN-LOUIS MORGINS

Jamais elle ne l'avait revu et elle savait aussi  
que jamais plus elle ne le reverrait.

« Comment, ce noble, cet homme du monde,  
sollicité par tant de femmes et de jeunes filles  
de sa classe, pourrait-il plus de quelques ins-  
tants s'intéresser à l'humble fille du peuple  
qu'il a cru voir en moi ? En admettant même  
que, par dilettantisme, il se fût renseigné, com-  
ment pourrait-il savoir que, sous le nom rotu-  
rier de Debrive, se cache une de Morlaix, une  
fille du vieux Bernard, et que, dans les veines  
de la madonnette grandie qu'il me croit être, ne  
coule que du sang bleu de toute une lignée  
d'ancêtres impeccables ? »

Tel était, ou à peu près, avec quelques va-  
riantes, le thème toujours semblable des pen-  
sées de la pauvre enfant. Pour ne point se lais-  
ser aller à un désespoir, que justifiaient sa soli-  
tude et l'abandon effectif dans lequel elle se  
trouvait, il lui fallut à cette époque un courage  
surhumain. Et cependant, de son côté, sous le  
même toit, vivait et souffrait, avec autant d'a-  
meité qu'elle, celui que, sans le savoir, insensé-  
blement, peu à peu, elle s'était mise à adorer.  
Mais comment, raisonnablement, eût-elle pu  
le savoir ?

Gilbert était trop bien entraîné dans la peau du  
personnage qu'il voulait réaliser. Disparue, sa  
jolie moustache coupée à l'américaine, son vi-  
sage glabre ne pouvait même plus rappeler le  
sympathique figure du compagnon de Lucienne

Davignny. Ses cheveux, plaqués naguère, il les  
laissait maintenant folâtrer à leur aise, et son  
unique veston gris, taillé à la serpe, chiffonné  
et déjà râpé, n'évoquait d'aucune façon la coupe  
impeccable et les draps choisis du tailleur du  
comte de Bailly. Ainsi, l'acteur intelligent qui  
se plaît à composer la silhouette d'un héros,  
Gilbert s'était plu à se donner l'aspect précis  
d'un comptable fatot. Il n'y avait, hélas ! que  
trop bien réussi. Il avait dépassé son but, et  
dès lors, on le répète, comment, à la vérité,  
Huguette, encore éblouie par son délicieux sou-  
venir, eût-elle raisonnablement pu savoir ?

Certes, au cours des conversations, assez brè-  
ves, il est vrai, qu'elle avait pu tenir avec  
Georges Barrault, avait-elle pu se rendre  
compte de sa vivacité d'esprit, de sa bonté pro-  
fonde et de sa gentillesse, mais de là à l'aimer,  
à l'aimer au sens réel du mot, alors qu'elle  
était encore sous l'empire tout-puissant de la  
pensée de l'autre, quel abîme ! Et de peur de  
recommencer avec cet individu l'aventure sans  
gloire qu'elle avait ébauchée avec Maurice  
Fresnoy, elle se tenait prudemment sur ses  
gardes. Toute entière sous le joug de son  
amour impossible, elle se refusait même aux  
charmes de l'amitié.

Et des jours passèrent ainsi...  
Ils coulaient doucement, tristement, amère-  
ment. Si faible que fût l'espoir que conservait  
Gilbert, le malheureux restait à la pension,  
sans pouvoir se décider à reprendre sa vie. Il  
s'était peu à peu habitué à sa souffrance et,  
plus que jamais, il en jouissait à l'aveugle, ap-  
préhendant le moment où lui faudrait enfin  
y renoncer. L'indifférence d'Huguette à son  
égard, l'hostilité de Fresnoy, toujours jaloux,  
les intarissables discours du commandant  
Croumy et des raseurs de la pension, les théo-  
ries fatalistes du prince, faisaient désormais  
partie intégrante de son existence et, tel l'opio-

# Sois un homme !

L'impression de bien-être que l'on éprouve après un bon repas et la bonne humeur qui doit régner alors dans un cercle d'amis se manifestent d'elles-mêmes dès que s'élève en volutes gracieuses la fumée des cigares. Mais il faut que ce que l'on fume soit quelque chose de fin ; il faut que ce soient des cigares ou des « bouts » **argoviens**. Vous qui avez des invités, souvenez-vous-en !

## Fume des „bouts” et des Cigares !

### Vente juridique d'hôtel.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra en deuxièmes enchères, au plus offrant, le **lundi 22 décembre prochain, dès 14 heures, à son bureau**, château de Bulle, les art. 672, 673, 409, formant

#### L'Hôtel de Jaman à Montbovon,

comprenant : **café, salle à manger, chambres meublées, jardins ombragés, et tout le mobilier d'exploitation.**

Taxe cadastrale : fr. 60510.— 34-2 B  
L'Office des Faillites, Bulle.

### Vente de bois par soumission.

La **Commune de Vuadens** offre à vendre par voie de soumission environ

**1.000 m<sup>3</sup> de beau bois de commerce (220 plantes.)**

situés dans la forêt du **Devin**. La soumission comprend 8 lots, préparation réservée par la commune.

Pour visiter les bois, s'adresser au forestier. Les soumissions seront déposées au **Bureau communal, pour le mercredi soir 10 décembre à 8 heures.** 1530  
Indiquer les offres par lot, bloc exclu. Le Conseil communal.

### Mlle Marie PASQUIER

Diplômée de l'Ecole Guerre, de Paris reprendra ses cours de coupe et couture pour **Dames et enfants.** 1481

#### Cours de coupe spéciaux pour tailleuses.

Prière de s'inscrire à **Bulle, maison Binz, route de Morlon.**

### Cassée - Concert

**DIMANCHE 7 DÉCEMBRE**  
au

#### CAFÉ DU TILLEUL BROC-FABRIQUE

Invitation cordiale. 1541 BOURGUET

### Clinique des Poupées

WURSTHORN, COIFFEUR

Grand'rue, 9 - **FRIBOURG** - Téléph. 11.80

RÉPARATIONS GARANTIES P. 15.869 F.  
COMPLETS - BAS - SOULIERS  
Tout pour la poupée, au prix de fabrique.

### POUR LES FÊTES

#### Jules GEX, Bulle

succ. d'Oswald GEX

ancienne maison de vins

dispose toujours d'un choix important en

#### VINS VAUDOIS et VALAISANS

#### Vins rouges étrangers

ouverts et en bouteilles.

Aigle, Grand-Perlé (crû vaudois mousse naturelle), Malessert, Châtelard, Dézaley, Villeneuve, Yvorne, Champagne, Asti. — Bourgogne, Mâcon, Moulin-à-Vent, Mercurey, Julienas, Santeney, Nuits. Caisses de 6, 8, 12, 30, 50, 60 bouteilles.

GROS LIQUEURS DÉTAIL  
Téléphone 66.

### CABINET DENTAIRE

#### H. DOUSSE, Méd.-Dentiste

Téléphone 42 - **BULLE** - Avenue de la Gare

Traitement et extractions sans douleur. 1322

Travaux modernes. Prix modérés.

### A VENDRE

2000 kg. de

#### bon regain.

S'adresser à **L'AUBERGE**  
d'ENNEY. 1548

### A retenir...

L'apéritif « **DIABLERETS** » est la boisson saine par excellence. Sa composition (d'où est exclue toute essence) ne renferme que les principes généraux des plantes de nos Alpes.

### POUR LES FÊTES:

Beau choix de Montres pr Dames et Messieurs. Envoi à choix. 63-3 C.

**Jean MATHEZ,**  
Loge, 5  
LA CHAUX-DE-FONDS.

### On demande

pour de suite servante de campagne. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7135 B.

### Grand choix de GRAMOPHONES

au prix de fabrique. Bel assortiment de DISQUES NOUVEAUX Audition gratuite. 33-2

**Jos. GREMAUD, Bulle.**

### A louer

#### à Bulle appartement

(4 pièces) complètement remis à neuf, avec grand jardin et grand parc à volaille. 45-3  
S'adresser à la BANQUE REICHLÉN & Cie, BULLE.

### On prendrait

#### 12 à 15 gèneses en estivage

sur de bonnes montagnes situées au soleil levant et sans marais. Ecrire à Publicitas Bulle, sous P. 7133 B.

### On cherche à louer

#### à l'année, pour séjour, appartement

avec jardin ombragé ou parc, situé dans les environs de Bulle. Adresser par écrit tous détails avec prix, à Publicitas Bulle, sous P. 1381 B.

### Bon domestique

de campagne, si possible sachant traire EST DEMANDÉ S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7134 B.

### A VENDRE

#### environ 5000 pieds loin et regain

première qualité. 1520 S'adresser à **Casimir PILLET, La Tour-de-Trême.**

### PERDU

en ville, le jour de la foire, 1558 **une sacoche** contenant un certain montant. Prière de la rapporter contre récompense à **Publicitas, Bulle.**

### Vente de bois.

La commune de **Lessoc** offre à vendre par voie de soumission, environ

#### 450 m<sup>2</sup> de beaux billons préparés dans les forêts de la Schiaz. 1528

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de M. le Syndic, pour le **samedi 13 décembre, à 20 h.**

Par ordre : **Le Secrétaire.**

### PHARMACIE D'OFFICE

**Dimanche 7 décembre**  
Pharmacie **STREBEL**



*C'est une véritable joie de voir les enfants*

aller à l'école en chantant et en jouant bruyamment.

De nos jours, l'école impose de grandes exigences aux enfants. Les programmes d'étude sont très chargés, mais les élèves sains et bien nourris viennent à bout de leurs tâches sans trop de peine. La fatigue scolaire ne se manifeste la plupart du temps que vers la fin du semestre.

Si donc vous remarquez chez vos enfants des signes de fatigue et

d'épuisement, donnez leur de l'Ovomaltine au petit déjeuner.

L'Ovomaltine n'est pas uniquement un aliment à la fois substantiel, léger et savoureux, mais elle favorise en même temps la digestion et l'assimilation des autres aliments.

Les enfants qui sont fatigués à la fin d'un semestre scolaire sont très très nombreux. Tous devraient prendre de l'Ovomaltine.



## OVOMALTINE

donne de la vigueur.

En vente partout en boîtes à frs. 2.25 et frs. 4.25.

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

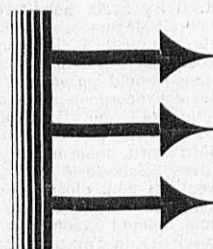
## Imprimerie Alph. Glasson

Rue de la Sionge. - **BULLE** - Rue de la Sionge.

### Impressions en tous genres

pour

-- COMMUNES - ADMINISTRATIONS - INDUSTRIE --  
COMMERCE ET PARTICULIERS



Journaux - Brochures - Catalogues  
Actions - Règlements - Affiches  
Programmes - Circulaires - Enveloppes - Factures - Etiquettes - Entêtes de lettres - Cartes diverses - Faire-part : Fiançailles - Mariages - Etc.  
Lettres mortuaires - - -  
- - - dans les deux heures.

- TRAVAUX EN COULEURS -

Dimanche 7 novembre

## - CASSÉE -

### à l'HOTEL de la CROIX-VERTE - VAULRUZ -

INVITATION CORDIALE

La publicité la plus économique et la plus fructueuse est celle des journaux.

1536 B

un bon repas et  
s se manifestent  
née des cigares.  
; il faut que ce  
avez des invités,  
28-1 A

res !

irritable joie  
s enfants

en chantant  
bruyamment.

école impose de  
s aux enfants. Les  
de sont très char-  
ves sains et bien  
à bout de leurs  
de peine. La fati-  
e manifeste la plu-  
ue vers la fin du

marquez chez vos  
es de fatigue et  
tit déjeuner.

la fois substantiel,  
emps la digestion

stre scolaire sont  
Ovomaltine.

NE

de la vigueur.

25.

SON

Sionge.

res

STRIE

atalogues

Affiches

Envelop-

Entêtes

- Faire-

- Etc.

heures.

bre

BE :-

IX-VERTE

Z -

**Accident.**

Jeudi soir, à la tombée de la nuit, M. Charrière, député, rentrait en auto avec sa sœur. Arrivé non loin de l'usine Binz, un des pneus arrière éclata et la machine dévala le talus, se retournant fond sur fond. Elle a quelques dégâts, quant aux occupants, la passagère fut légèrement blessée et reçut les premiers soins du Dr Goumaz.

**Mauvaises nouvelles pour les chasseurs.**

Les récentes nouvelles concernant le prix des peaux de renards, martres, fouines, pour l'hiver 1930-31, sont très mauvaises. Nous avons sous les yeux des offres faites par les grossistes de la Suisse orientale, offres qui n'ont pas atteint un chiffre aussi bas depuis 1921. Les raisons de cette grande baisse sont multiples. D'abord les tarifs américains prohibitifs (ce pays était le plus grand client pour nos peaux de luxe); puis la clémence de l'hiver actuel qui est la cause de la diminution de la demande; puis enfin le dumping soviétique (les soviets ont amené en septembre à Leipzig pour 100 millions de peaux, dont il fut vendu pour 90 millions).

**Avant d'effectuer vos achats.**

Songez tous, Bullois et Gruyériens, que l'argent qui reste dans le pays fait vivre le pays; que les petits ruisseaux font les grandes rivières; que les gens du dehors ne viennent pas nous apporter leur argent; que ce n'est qu'en nous soutenant TOUS mutuellement que nous assurerons notre prospérité; que c'est dans l'intérêt de chacun de faire vivre l'industrie et le commerce locaux!

**Rappelons :**

1. Les soirées-représentations de la Section fédérale de gymnastique, demain, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à 15 h. et à 20 h. 30. (Concours de l'Harmonie, des dames-gymnastes et des pupilles). Nous insistons spécialement pour que le public de Bulle et de la campagne vienne nombreux dimanche, à la soirée de nos gyms. Les productions de cette année revêtent un caractère spécial et forment un spectacle nouveau et absolument inédit. (Voir aux annonces).
2. Les représentations données par les jeunes filles de Marsens dans la grande salle de la Croix-Blanche, demain et lundi, en matinée et en soirée. Au programme: un drame, une farce, une comédie.
3. Le loto du « Maennerchor » lundi soir, 8 décembre. La sympathique société des chanteurs de langue allemande aura comme de coutume la visite de ses nombreux amis.
4. Le loto des « cyclistes ouvriers » affiliés à l'Association « Solidarité », auquel nous souhaitons le succès et qui attirera sans doute le monde ouvrier.

**Adjudication.**

D'importants travaux sur marbre et autres de l'église St-Pierre, à Fribourg, ont été adjugés à M. Antoine Borghi, marbrier à Bulle, en collaboration avec d'autres marbriers d'Etat.

**SOCIÉTÉS LOCALES**

ARTISANS GRUYÉRIENS!

Tous les artisans qu'intéresse la question d'un règlement cantonal des soumissions sont invités à assister à la séance du

SAMEDI 6 COEURANT, à 20 HEURES,

à l'HOTEL DES ALPES, à BULLE

à laquelle un projet sera présenté et discuté.

« Union gruyérienne des Arts et Métiers ».

**En marge de la vie bulloise...**

**Lettre aux „tout petits“.**

Depuis bien des jours vous l'attendiez, le bon évêque de Myre, mes chers petits.

Vous rêviez la nuit aux jouets et aux friandises qu'il allait déposer à son passage à votre intention. Vous voyiez dans un paradis rose St-Nicolas à la barbe longue et blanche faisant ses préparatifs, emplissant la charrette que l'âne gras et dodu devait amener sur la terre. Puis c'était le Père Fouettard avec sa hotte de verges pour les méchants garçons et les fillettes désobéissantes ou boudeuses.

Cette vision est devenue ou va devenir une réalité.

Saint Nicolas est bien vieux sans doute. Mais Dieu lui donne chaque année des forces nouvelles pour entreprendre sa randonnée sur la terre. Il viendra longtemps encore vous visiter, jusqu'à ce que vous ayez grandi et que vous ayez perdu quelque chose de la naïveté de l'enfant. C'est pourquoi, chers petits, soyez toujours bien sages et croyez à la parole de votre bonne maman. Ne cherchez pas à tout savoir et à tout comprendre, car la curiosité est mauvaise conseillère: elle fait perdre le bonheur à bien des hommes, à bien des femmes, à bien des enfants aussi! Et puis, la vie entière n'est-elle pas un immense mystère? Quelle est donc la science des hommes qui ne sut jamais éclairer et comprendre les lois immuables de l'univers et de l'éternité?

J'aime mieux votre foi naïve et bienfaisante, chers petits. Demandez donc à St-Nicolas, en le remerciant de sa générosité, qu'il prie Dieu, auprès duquel il est le meilleur avocat des enfants, de vous la conserver intacte, longtemps, bien longtemps...

Et quand vous serez grands, que la St-Nicolas vous aura perdus de vue parce que vous aurez trop voulu percer le mystère de son immortalité, eh bien, petits enfants d'aujourd'hui, vous aurez au moins la douce consolation du souvenir...

Et la flemme que je lis dans vos yeux qui voient dans les nuages la charrette encombrée de jouets et de bonnes choses, vous l'aurez encore dans le cœur.

La foi? L'amour? Gardez-les, mes petits. Ce sont eux seuls qui donnent un sens à la vie!

**ECHOS ET NOUVELLES**

**Elle l'a échappé belle.**

Un ouvrier était occupé, mercredi après-midi, au-dessus du passage des galeries St-François, à Lausanne, à nettoyer le vitrage. A 17 h. 30, une vitre céda sous son poids; il ne tomba pas mais un morceau de la vitre brisée tomba sur la tête d'une jeune fille qui passait et qui n'a été que légèrement blessée.

**MUSIQUE**

On sait que la musique est l'art de combiner les sons d'une manière agréable — sinon pour les locataires, du moins pour l'oreille.

Nous connaissons plusieurs genres de musique: vocale, instrumentale, de chambre, etc. (Cette dernière, par exemple, est loin d'avoir, comme un profane pourrait le supposer, un petit goût de renfermé.)

Le système musical comprend douze degrés (à l'ombre comme en plein soleil).

L'échelle compte plusieurs registres que vous connaissez également: le registre grave, le registre du commerce, le registre aigu, le registre foncier, etc...

La musique vocale, qui se trouve être la meilleure marché, s'exécute au moyen d'une bouche plus ou moins extensible, parée autant que possible de quelques dents et qu'on humecte de temps à autre de Lavaux.

La musique instrumentale est d'une simplicité un peu plus compliquée. Elle se divise en: Instruments à cordes: violons, violas, contrebasses, etc. — Instruments à vent: bombardons, saxophones, trompettes, etc. — Instruments à percussion: grosses caisses, toms, timbales, etc. — Instruments à bras: boîtes à musique, moulins à café, etc...

Les divers instruments sont assez coûteux. Toutefois, on peut déjà se procurer des flûtes à deux sous, l'inconvénient est que ce sont des flûtes au cumin.

Les lyres ne sont pas très chères (consultez le cours des changes). Il y a aussi les plaques à cinq balles...

Pour représenter aux yeux les sons musicaux on se sert de signes appelés notes. (Ne pas confondre avec les factures.)

En fait de signes, nous en avons encore les clefs. Il en existe plusieurs sortes que l'on emploie suivant l'origine du morceau. Ainsi, pour le « God save the King », on se servira d'une clef anglaise.

On place habituellement la clef de sol sur la seconde ligne de la portée; il y en a même qui mettent tout bonnement la clef sur la corniche...

La musique adoucit les mœurs car la gamme entraîne une grande gammaraderie...

Enfin, pour terminer, je dirai que le chant est très entraînant. Si entraînant, que, pour l'arrêter, des freins ne suffisent pas: il faut des re...freins...

(Feuille d'Avis de Vevey). Alf. Pouly.

**Dernière Heure**

On a constaté, jeudi soir et vendredi, dans la région de Liège et de Engis, en Belgique, un grand nombre de décès d'origine mystérieuse. Une quarantaine de personnes ont succombé. Les personnes décédées étant toutes asmathiques ou souffrant des bronches, on croit qu'il s'agit de victimes du brouillard, qui est dense en ce moment, et qui transporterait dans cette région des germes délétères. En effet, les morts paraissent avoir succombé à l'asphyxie.

Une enquête serrée est ouverte et l'on procédera vraisemblablement à l'autopsie des corps.

Le procureur général soviétique a requis la peine de mort pour les huit inculpés du procès du parti industriel.

A Paris, M. Doumergue, président de la République, a entendu de nombreux parlementaires au sujet de la formation du prochain ministère. Il semble que la majorité se soit prononcée pour la concentration. Mais, comment la réaliser, et quels groupes rapprocher? Telle est la question qui se pose et qu'on n'est pas parvenu à résoudre.

Les consultations se poursuivent aujourd'hui. Il est probable qu'on tentera la réalisation d'un cabinet de concentration, avec deux ou trois formules. MM. Poincaré et Briand ont refusé de constituer le gouvernement.

A la suite de la rupture d'un des supports du pont volant sur lequel ils travaillaient, à Chênes-Bougeries, près de Genève, trois ouvriers italiens ont été précipités dans le vide de la hauteur du II<sup>me</sup> étage.

Tous trois sont grièvement blessés.

La famille de Mme Joseph BLANC, à Hauteville, remercie bien sincèrement les parents, M. l'administrateur postal, les postiers et toutes les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

Touchée de tant de marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de sa chère fille, la famille BOCHUD, à Vuippens, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

LA GRUYÈRE sera envoyée gratuitement d'ici au 31 décembre prochain à tout nouvel abonné qui, en s'abonnant, payera 9 fr. pour 1931.

**Mot de la fin.**

Un acheteur, entrant dans la boutique d'un marchand de volailles:  
— Je voudrais une belle oie grasse.  
Le petit garçon, qui garde le magasin:  
— Bien, Monsieur, maman sera ici dans une minute!

**Pensée.**

Le cœur est le roi qui connaît et qui possède toute chose; la tête n'est que son palais. Si votre prince est mort, à quoi sert le palais vide? (Pensée hindoue).

**HOTEL DE VILLE, BULLE**

DIMANCHE 7 décembre 1930.

Bureau: 2 et 7 heures. Réception: 3 et 8 heures 30.

**Représentations de Gymnastique**

données par la SECTION DE BULLE avec le bienveillant concours de l'Harmonie de la Ville, de la Section des Dames et des Pupilles.

Direction: M. Albert GENOUD, Professeur.

GRAND ET VARIÉ PROGRAMME GYMNASIQUE

Ballet des poupées

Quadrille équestre Tournoi athlétique

BALLET DES LUNES

BAL: ORCHESTRE PÉCLARD

réserve exclusivement aux membres d'Honneur, honoraires, passifs actifs et aux invités.

Prix des places: Réservées 2.20 fr.; Premières 1.65 fr.

En matinée: Prix unique: Adultes 1.10; enfants 0.50 cent.

On peut se procurer des places réservées en soirée dès jeudi, au café de l'Hôtel de Ville. 1512

Vestiaires au 2<sup>me</sup> étage. Défense de fumer.

Dimanche 7 décembre

**OASSÉE**

à l'HOTEL de la CROIX-VERTE

- VAULRUZ -

1536 B

INVITATION CORDIALE

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

En raison de la fête chômée de l'Immsculée Conception,

le marché aux veaux de Fribourg

de lundi 8 décembre.

est renvoyé à mercredi 10 décembre.

Direction de la Police locale.

Grande salle de l'Hôtel de Ville, BULLE

Lundi 8 décembre, à 8 heures du soir,

**Soirée familiale - Loto**

organisée par le

„MÄNNERCHOR“ BULLE

Beaux prix

Productions.

Invitation cordiale.

**A vendre**

en Gruyère plusieurs domaines de toute contenance à des conditions avantageuses et facilités de paiement, ainsi que immeubles locaux, commerciaux et scieries.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude du notaire Doussé, à Bulle, Hôtel de Ville, 2<sup>me</sup> étage, et pour visiter à M. Séverin Aebly, à Bulle.

**ILLUSTRATION DE NOEL**

LIBRAIRIE 1565

**Ch. MOREL**

**A VENDRE**

une grande quantité de foin

1<sup>re</sup> qualité, à consommer sur place, éventuellement on prendrait en hivernage un bon nombre de têtes de bétail.

A la même adresse, on engageait un homme d'âge mûr, pour soigner consciencieusement du jeune bétail.

Adresse: Cyrille TERRAPON, Flaugères (Veveysc).

**Jeune fille**

ayant déjà servi

CHERCHE PLACE dans commerce ou magasin, éventuellement pour le ménage. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7138 B.

Vacherin garanti pour la fondue  
Beurre de table toujours frais  
Crème pour les fêtes  
FROMAGE gras, mi-gras, et maigre.  
Marchandises de qualité. Prix modérés.  
Rabais par quantité. 18-1

**LAITERIE MODERNE, BULLE**  
et matin et soir au dépôt de l'Ecu.

**Vente juridique.**  
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra, **jeudi 11 décembre 1930**, à 10 heures du matin, devant le Château de Bulle:  
En premières enchères: 2 chaudières, 1 appareil autogène, 2 potagers, 1 radiateur, 1 char, 1 vélo, 1 machine à cylindre pour cordonnier, 1 motocyclette, 1 lit complet.  
En deuxièmes enchères et à tout prix: **1 appareil de radio.** 35-19  
Bulle, le 5 décembre 1930.

**Clinique des Poupées Martin**  
Rue de Bourg 23, LAUSANNE  
RÉPARATIONS SOIGNÉES DE POUPÉES ET BÉBÉS  
Pour Noël, le plus beau choix en  
**POUPÉES - JOUETS - JEUX**  
dans tous les prix et de la meilleure qualité.  
Demandez nos catalogues illustrés: trains, jouets et poupées. P. 244-1 L.  
**HENRI MARTIN**  
Envois à choix. Téléphone 28.310.

# Il facilite la tâche de la ménagère

CAOTONIC permet de préparer en un tour de main un déjeuner savoureux et fortifiant. Versez simplement le contenu d'une tablette de CAOTONIC dans une tasse de lait chaud et l'exquis breuvage est prêt à être consommé. Cette préparation si simple et son prix avantageux ont fait de CAOTONIC le déjeuner préféré des familles. CAOTONIC nourrit et fortifie sans provoquer l'embonpoint.



**Au Magasin de Modes**

- - En face du Champ de Foire - -

**M<sup>me</sup> Jeanne GLASSON**

**Chapeaux pour l'hiver**

Futres - Velours  
Bérets en tous genres



Toujours  
grand choix de  
**CHAPEAUX** - -  
- - - **DE DEUIL**  
- Voiles - Bas -  
- Combinaisons

**Pour toutes vos chemises exigez la marque „VERYWELL“**

Otto KAUF à Wangen. 7139

Seul dépositaire à BULLE :

**Chapellerie F. Truffat, Fils.**

**Terrain à vendre à Vaulruz.**

On offre à vendre, par voie de soumission,

**4663 m2 de pré, sis à Vaulruz.**

Pour renseignements s'adresser en l'Étude de **A. YERLY, notaire à Bulle**, où les soumissions peuvent être déposées **Jusqu'à jeudi 18 courant.** 1563  
P. O. A. YERLY, not. 7142

**Chambre à coucher**

complète **A VENDRE** pour cause de départ. lit, armoire à glace, lavabos, table etc., le tout en noyer poli et à l'état de neuf, ainsi qu'un beau fourneau-potager, 3 trous et comme neuf.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1533 B.

**A PLACER**

pour la montagne,

**fort garçon**

de 14 ans, sachant traire.

S'adresser à **Léon Borcard, LA-JOUX.** 7142

On cherche 7141

**un apprenti-coiffeur**

S'adresser à Publicitas Bulle.

Pour cause de départ

**A VENDRE**

dès mercredi, mobilier complet comprenant meubles divers, tapis, linoléum, ustensiles de cuisine, vaisselle et autres objets, le tout en bon état.

S'adresser maison **E. POCHON** Géomètre, 1<sup>er</sup> étage, La Tour-de-Trême. 1564

On offre à vendre

à LA TOUR-DE-TRÊME

une propriété comprenant : maison d'habitation, grange, écurie, avec 4 poses de terre attenantes avec scierie et machines accessoires, battense, le tout en parfait état, à proximité de la route cantonale. 1562

Facilités de paiement et affaire avantageuse.

S'adres. à **M. Séverin Aebly, à Bulle**, pour visiter, et à l'Étude du notaire **Dousse** pour renseignements.

**Endiguement de la Trême**

L'entreprise met en soumission la fourniture de

**600 m2 de moellons pour ses travaux de 1931.**

Prendre connaissance des conditions au Secrétariat communal de **Bulle**, où les offres sont reçues jusqu'au **18 décembre, à midi.** 1-12  
La Commission.

**Transports funèbres**

**A. MURITH**  
Société anonyme, GENÈVE

DÉPOT à **BULLE**

**M. Louis PASQUIER,** Magasin Promenade  
Téléphone 168.

Cierges, encens, braise-encens, huile pour le sanctuaire, mèches, rats de caves, fleurs artificielles.

**CERCUEILS COURONNES**

**Succursale à Fribourg**

Magasins et bureaux : 20, Rue de Romont.

Dépôts dans le canton : P. 28-3 F.  
**ROMONT, CHATEL-SAINT-DENIS.**



Celui qui se préoccupe de l'avenir de sa femme et de ses enfants s'assure, moyennant une prime initiale réduite, auprès de

**l'Assurance Populaire**

de la Société suisse

d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich qui lui offre la possibilité de constituer ainsi un capital élevé.

Tous les bénéficiaires aux assurés.

Agent principal : **A. MONFERINI - BULLE**  
Avenue Victor Tissot

Bureau 1<sup>er</sup> étage du Moderne - Téléphone 72

Représentant : **Frédéric Baumann, Bulle.**

**Ouvriers, Ouvrières, Employés**

ceci est pour vous.

**Lundi 8 décembre, à 15 h. 30, dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville - BULLE**

**Conférence contradictoire**

SUJET :

**Ouvrier, dois-tu te syndiquer ?  
A quel syndicat iras-tu ?**

Conférencier : **M. H. BERRA**, député, secrétaire du Cartel chrétien-social genevois. (Voir communiqué.)

1526

Cartel Chrétien-social Gruyérien.

**LE MAGASIN**

**L. Brulhart-Morand**

Place des Alpes - **BULLE** - Place des Alpes

a toujours son assortiment en :

**Gilets - Pullovers - Caleçons - Camisoles.**  
**Combinaisons - Culottes sport**  
toutes grandeurs.

**BAS** laine et soie, fil de soie, spécialité : **Bas Léopard.**

**LAINES** à tricoter - Laine du pays - Milaine

**Draps du pays - Beaux draps pour manteaux.**

Pour les froids : **Sous-vêtements chauds - Maillots militaires - Belles couvertures de laine.**

**Toilerie - Plumes - Duvets.**

**Rabais 10 % sur tous les articles de laine.**

Prix modérés - Articles de première qualité.

Magasin de toute confiance.

Timbres-escompte

Même adresse : **à vendre machine à tricoter** en parfait état de marche. 7-1